



FICHE TYPE DONNEES ESSENTIELLES DES CONVENTIONS DE SUBVENTION

Conseil départemental de l'Aveyron

Numéro SIREN : 221200017

Date de la convention : 18/01/2018

Référence de l'acte portant attribution de la subvention : délibération en date du 15/12/2017

Attributaire

Nom : MAIRIE VALADY

Numéro d'inscription au répertoire des entreprises (à décliner si subvention accordée à plusieurs attributaires) : 21120288200018

Concernant la subvention

Objet : TR 4 : CDV Nuces aménagement d'espaces publics - CDV TR4 : aménagement d'espaces publics autour de la place de l'église à Nuces

Montant : 24 000,00 €

Nature : Aides aux Communes et à l'Habitat - Coeur de village 2016 - SPCV

Date(s) et conditions de versement :

- Possibilité de verser des acomptes de 20 à 80 % de la dépense globale, sur production de pièces justificatives.#13- Le solde interviendra sur production de pièces justificatives.

Le cas échéant, le numéro unique de référencement au répertoire des aides aux entreprises :

.....

Le cas échéant, la mention de l'existence d'une notification conformément à la réglementation européenne (règlement UE n° 1407/2013 du 18 décembre 2013) :

.....

Le cas échéant, la répartition de la subvention entre les différents attributaires au titre d'un même projet :

.....



FICHE TYPE DONNEES ESSENTIELLES DES CONVENTIONS DE SUBVENTION

Conseil départemental de l'Aveyron

Numéro SIREN : 221200017

Date de la convention : 04/02/2019

Référence de l'acte portant attribution de la subvention : délibération en date du 17/12/2018

Attributaire

Nom : MAIRIE MONTROZIER

Numéro d'inscription au répertoire des entreprises (à décliner si subvention accordée à plusieurs attributaires) : 21120157900011

Concernant la subvention

Objet : création d'un complexe sportif sur Gages commune de Montrozier - création d'un complexe sportif sur Gages, commune de Montrozier

Montant : 25 000,00 €

Nature : Aides aux Communes et à l'Habitat - PIC - Coeur de Village (Projets d'Intérêt communal)

Date(s) et conditions de versement :

- Possibilité de verser des acomptes de 20 à 80 % de la dépense globale, sur production de pièces justificatives.
- Le solde interviendra sur production de pièces justificatives.

Le cas échéant, le numéro unique de référencement au répertoire des aides aux entreprises :
.....

Le cas échéant, la mention de l'existence d'une notification conformément à la réglementation européenne (règlement UE n° 1407/2013 du 18 décembre 2013) :
.....

Le cas échéant, la répartition de la subvention entre les différents attributaires au titre d'un même projet :
.....



FICHE TYPE DONNEES ESSENTIELLES DES CONVENTIONS DE SUBVENTION

Conseil départemental de l'Aveyron

Numéro SIREN : 221200017

Date de la convention : 04/02/2019

Référence de l'acte portant attribution de la subvention : délibération en date du 17/12/2018

Attributaire

Nom : MAIRIE MARTIEL

Numéro d'inscription au répertoire des entreprises (à décliner si subvention accordée à plusieurs attributaires) : 21120140500019

Concernant la subvention

Objet : CDV Aménagement d'espaces publics dans le bourg de Martiel - CDV Martiel TR1 - Secteur des Remparts

Montant : 25 000,00 €

Nature : Aides aux Communes et à l'Habitat - PIC - Coeur de Village (Projets d'Intérêt communal)

Date(s) et conditions de versement :

- Possibilité de verser des acomptes de 20 à 80 % de la dépense globale, sur production de pièces justificatives.
- Le solde interviendra sur production de pièces justificatives.

Le cas échéant, le numéro unique de référencement au répertoire des aides aux entreprises :
.....

Le cas échéant, la mention de l'existence d'une notification conformément à la réglementation européenne (règlement UE n° 1407/2013 du 18 décembre 2013) :
.....

Le cas échéant, la répartition de la subvention entre les différents attributaires au titre d'un même projet :
.....



FICHE TYPE DONNEES ESSENTIELLES DES CONVENTIONS DE SUBVENTION

Conseil départemental de l'Aveyron

Numéro SIREN : 221200017

Date de la convention : 04/02/2019

Référence de l'acte portant attribution de la subvention : délibération en date du 17/12/2018

Attributaire

Nom : MAIRIE BOISSE PENCHOT

Numéro d'inscription au répertoire des entreprises (à décliner si subvention accordée à plusieurs attributaires) : 21120028200013

Concernant la subvention

Objet : Acquisition d'un ensemble de maison et de terrain sur la commune de Boisse Penchot - acquisition d'un ensemble de maison et de terrain sur Boisse Penchot en vue d'un aménagement paysager et urbain

Montant : 25 000,00 €

Nature : Aides aux Communes et à l'Habitat - PIC - Coeur de Village (Projets d'Intérêt communal)

Date(s) et conditions de versement :

- Possibilité de verser des acomptes de 20 à 80 % de la dépense globale, sur production de pièces justificatives.
- Le solde interviendra sur production de pièces justificatives.

Le cas échéant, le numéro unique de référencement au répertoire des aides aux entreprises :
.....

Le cas échéant, la mention de l'existence d'une notification conformément à la réglementation européenne (règlement UE n° 1407/2013 du 18 décembre 2013) :
.....

Le cas échéant, la répartition de la subvention entre les différents attributaires au titre d'un même projet :
.....



FICHE TYPE DONNEES ESSENTIELLES DES CONVENTIONS DE SUBVENTION

Conseil départemental de l'Aveyron

Numéro SIREN : 221200017

Date de la convention : 04/02/2019

Référence de l'acte portant attribution de la subvention : délibération en date du 17/12/2018

Attributaire

Nom : MAIRIE DECAZEVILLE

Numéro d'inscription au répertoire des entreprises (à décliner si subvention accordée à plusieurs attributaires) : 21120089400015

Concernant la subvention

Objet : Aménagement du centre bourg de Decazeville - traitement paysager des abords de la rue Cayrade - BC - aménagement du centre bourg de Decazeville - aménagement des abords paysagers rue Cayrade

Montant : 50 000,00 €

Nature : Aides aux Communes et à l'Habitat - PIC - Bourg Centre (Projets d'intérêt communal)

Date(s) et conditions de versement :

- Possibilité de verser des acomptes de 20 à 80 % de la dépense globale, sur production de pièces justificatives.
- Le solde interviendra sur production de pièces justificatives.

Le cas échéant, le numéro unique de référencement au répertoire des aides aux entreprises :
.....

Le cas échéant, la mention de l'existence d'une notification conformément à la réglementation européenne (règlement UE n° 1407/2013 du 18 décembre 2013) :
.....

Le cas échéant, la répartition de la subvention entre les différents attributaires au titre d'un même projet :
.....



FICHE TYPE DONNEES ESSENTIELLES DES CONVENTIONS DE SUBVENTION

Conseil départemental de l'Aveyron

Numéro SIREN : 221200017

Date de la convention : 04/02/2019

Référence de l'acte portant attribution de la subvention : délibération en date du 17/12/2018

Attributaire

Nom : COMMUNAUTE COMMUNES MARCILLAC CONQUES

Numéro d'inscription au répertoire des entreprises (à décliner si subvention accordée à plusieurs attributaires) : 24120064100017

Concernant la subvention

Objet : réhabilitation piscine intercommunale de Saint Cyprien (sur cne de Conques en Rouergue) -
réhabilitation piscine intercommunale de St Cyprien s/ Dourdou Cne de Conques en Rouergue

Montant : 26 000,00 €

Nature : Aides aux Communes et à l'Habitat - ESI Interco (Equipements structurants d'intérêt communautaire)

Date(s) et conditions de versement :

- Possibilité de verser des acomptes de 20 à 80 % de la dépense globale, sur production de pièces justificatives.

- Le solde interviendra sur production de pièces justificatives.

Le cas échéant, le numéro unique de référencement au répertoire des aides aux entreprises :
.....

Le cas échéant, la mention de l'existence d'une notification conformément à la réglementation européenne (règlement UE n° 1407/2013 du 18 décembre 2013) :
.....

Le cas échéant, la répartition de la subvention entre les différents attributaires au titre d'un même projet :
.....



FICHE TYPE DONNEES ESSENTIELLES DES CONVENTIONS DE SUBVENTION

Conseil départemental de l'Aveyron

Numéro SIREN : 221200017

Date de la convention : 04/02/2019

Référence de l'acte portant attribution de la subvention : délibération en date du 17/12/2018

Attributaire

Nom : COMMUNAUTE COMMUNES MARCILLAC CONQUES

Numéro d'inscription au répertoire des entreprises (à décliner si subvention accordée à plusieurs attributaires) : 24120064100017

Concernant la subvention

Objet : Maison de Santé de Saint-Cyprien-sur-Dourdou - Réhabilitation de la Maison de Santé de Saint-Cyprien-sur-Dourdou

Montant : 120 000,00 €

Nature : Aides aux Communes et à l'Habitat - ESI Interco (Equipements structurants d'intérêt communautaire)

Date(s) et conditions de versement :

- Possibilité de verser des acomptes de 20 à 80 % de la dépense globale, sur production de pièces justificatives.
- Le solde interviendra sur production de pièces justificatives.

Le cas échéant, le numéro unique de référencement au répertoire des aides aux entreprises :
.....

Le cas échéant, la mention de l'existence d'une notification conformément à la réglementation européenne (règlement UE n° 1407/2013 du 18 décembre 2013) :
.....

Le cas échéant, la répartition de la subvention entre les différents attributaires au titre d'un même projet :
.....



FICHE TYPE DONNEES ESSENTIELLES DES CONVENTIONS DE SUBVENTION

Conseil départemental de l'Aveyron

Numéro SIREN : 221200017

Date de la convention : 04/02/2019

Référence de l'acte portant attribution de la subvention : délibération en date du 17/12/2018

Attributaire

Nom : MAIRIE BOR ET BAR

Numéro d'inscription au répertoire des entreprises (à décliner si subvention accordée à plusieurs attributaires) : 21120029000016

Concernant la subvention

Objet : Création de logements dans un ensemble immobilier dit Maison du Forgeron, dans le village de Bar - Création de 3 logements dans un ensemble immobilier dit Maison du Forgeron dans le village de Bar

Montant : 69 127,00 €

Nature : Aides aux Communes et à l'Habitat - Habitat

Date(s) et conditions de versement :

- Possibilité de verser des acomptes de 20 à 80 % de la dépense globale, sur production de pièces justificatives.
- Le solde interviendra sur production de pièces justificatives.

Le cas échéant, le numéro unique de référencement au répertoire des aides aux entreprises :
.....

Le cas échéant, la mention de l'existence d'une notification conformément à la réglementation européenne (règlement UE n° 1407/2013 du 18 décembre 2013) :
.....

Le cas échéant, la répartition de la subvention entre les différents attributaires au titre d'un même projet :
.....



FICHE TYPE DONNEES ESSENTIELLES DES CONVENTIONS DE SUBVENTION

Conseil départemental de l'Aveyron

Numéro SIREN : 221200017

Date de la convention : 04/02/2019

Référence de l'acte portant attribution de la subvention : délibération en date du 17/12/2018

Attributaire

Nom : MAIRIE SAINT REMY

Numéro d'inscription au répertoire des entreprises (à décliner si subvention accordée à plusieurs attributaires) : 21120242900018

Concernant la subvention

Objet : Création de 3 logements locatifs dans l'ancien presbytère de Saint Rémy - réhabilitation du presbytère en 3 logements locatifs sur la commune de Saint Rémy

Montant : 40 000,00 €

Nature : Aides aux Communes et à l'Habitat - Habitat

Date(s) et conditions de versement :

- Possibilité de verser des acomptes de 20 à 80 % de la dépense globale, sur production de pièces justificatives.
- Le solde interviendra sur production de pièces justificatives.

Le cas échéant, le numéro unique de référencement au répertoire des aides aux entreprises :
.....

Le cas échéant, la mention de l'existence d'une notification conformément à la réglementation européenne (règlement UE n° 1407/2013 du 18 décembre 2013) :
.....

Le cas échéant, la répartition de la subvention entre les différents attributaires au titre d'un même projet :
.....



FICHE TYPE DONNEES ESSENTIELLES DES CONVENTIONS DE SUBVENTION

Conseil départemental de l'Aveyron

Numéro SIREN : 221200017

Date de la convention : 04/02/2019

Référence de l'acte portant attribution de la subvention : délibération en date du 17/12/2018

Attributaire

Nom : MAIRIE BARAQUEVILLE

Numéro d'inscription au répertoire des entreprises (à décliner si subvention accordée à plusieurs attributaires) : 21120056300016

Concernant la subvention

Objet : Acquisition / démolition de 2 maisons dans le bourg de Baraqueville en vue d'une requalification urbaine - acquisition / démolition de 2 maisons dans le bourg de Baraqueville, en vue d'une requalification urbaine

Montant : 90 000,00 €

Nature : Aides aux Communes et à l'Habitat - Habitat

Date(s) et conditions de versement :

- Possibilité de verser des acomptes de 20 à 80 % de la dépense globale, sur production de pièces justificatives.
- Le solde interviendra sur production de pièces justificatives.

Le cas échéant, le numéro unique de référencement au répertoire des aides aux entreprises :
.....

Le cas échéant, la mention de l'existence d'une notification conformément à la réglementation européenne (règlement UE n° 1407/2013 du 18 décembre 2013) :
.....

Le cas échéant, la répartition de la subvention entre les différents attributaires au titre d'un même projet :
.....



FICHE TYPE DONNEES ESSENTIELLES DES CONVENTIONS DE SUBVENTION

Conseil départemental de l'Aveyron

Numéro SIREN : 221200017

Date de la convention : 15/01/2019

Référence de l'acte portant attribution de la subvention : délibération en date du 17/12/2018

Attributaire

Nom : FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CUMA

Numéro d'inscription au répertoire des entreprises (à décliner si subvention accordée à plusieurs attributaires) : 40908686500014

Concernant la subvention

Objet : Aide au fonctionnement RODEZ - Fonctionnement FD CUMA

Montant : 25 000,00 €

Nature : Agriculture - Organismes de développement et de défense sanitaire

Date(s) et conditions de versement :

- Possibilité de plusieurs acomptes jusqu'à 80 % de la dépense globale sur production de pièces justificatives.
- Le solde intervient sur production des pièces justificatives.

Le cas échéant, le numéro unique de référencement au répertoire des aides aux entreprises :

.....

Le cas échéant, la mention de l'existence d'une notification conformément à la réglementation européenne (règlement UE n° 1407/2013 du 18 décembre 2013) :

.....

Le cas échéant, la répartition de la subvention entre les différents attributaires au titre d'un même projet :

.....